

1951 – Psychose à Pont-Saint-Espirit

Couverture, dessins et graphiques conçus par l'auteur

Imprimé en France

Dépôt légal : septembre 2024

ISBN : 979-10-424-0839-8

1951 - Psychose à Pont-Saint-Esprit

L'espion scientifique

Francis Fleurat-Lessard

(Pseudo) Roman
Historico-scientifique

Edition à compte d'auteur



La vérité sortant du puits... D'après Edouard DEBAT-PONSAN (1898)

Ce récit à caractère scientifique est tiré de faits réels qui se sont déroulés en France et aux Etats-Unis, entre 1951 et nos jours. Il puise ses sources dans les documents d'archives du gouvernement des Etats-Unis, déclassifiées dans les années 2000.

Les noms des personnes et les lieux ont parfois été modifiés.

Prologue

Plus de quarante personnes en proie à une grande agitation et proférant des propos incohérents sont admis à l'hôpital dans l'après-midi. Au début de la nuit, un grand nombre d'entre elles se mettent à sauter hors de leur lit et à courir dans les couloirs, s'éparpillent dans les rues attenantes en poussant des cris de douleur et d'épouvante, sans que personne ne puisse les retenir, comme possédées par le démon. Les plus agitées, que l'on a amenées avec beaucoup de difficultés à l'Hôtel-Dieu, parviennent à échapper aux religieuses chargées de les surveiller. Les gendarmes et les pompiers sont appelés en renfort au milieu de la nuit pour ramener les hallucinés qui errent dans les rues proches de l'hôpital. Les médecins, arrivés en urgence pour diagnostiquer la cause de cette psychose collective, font parler les victimes pour qu'elles décrivent la nature de leurs souffrances. Un homme, visiblement en grand dérangement, déclare que sa tête est en cuivre et qu'il a des serpents qui grouillent dans son ventre. Une jeune fille se dressant sur son lit, voit des ours, des tigres et des lions qui lui bondissent dessus et elle essaye en vain de retirer les cheveux qui lui sortent en continu de la bouche. Les soignants sont obligés d'attacher les malades les plus excités sur leur lit avec des cordes avant de procéder au tri des cas de démence paranoïaque sévères qui nécessitent un internement vers les hôpitaux psychiatriques les plus proches. Un ouvrier agricole en proie à un délire hallucinatoire s'enfuit de chez lui en courant, se croyant poursuivi par des animaux sauvages menaçants qui s'approchent de lui pour le dévorer. Ramené dans sa maison, il saute par la fenêtre de sa chambre du premier étage en prétendant qu'il pouvait voler. Il se brise le genou dans sa chute, ce qui ne l'empêche pas de se relever et de courir avec la ferme intention d'aller se jeter dans le fleuve tout proche pour éteindre le feu qui le consume intérieurement. Il en est empêché par les pompiers arrivés à temps sur le pont. Un garçon de onze ans, pris d'une crise de folie soudaine, se jette sur sa mère qu'il ne reconnaît pas et tente de l'étrangler...

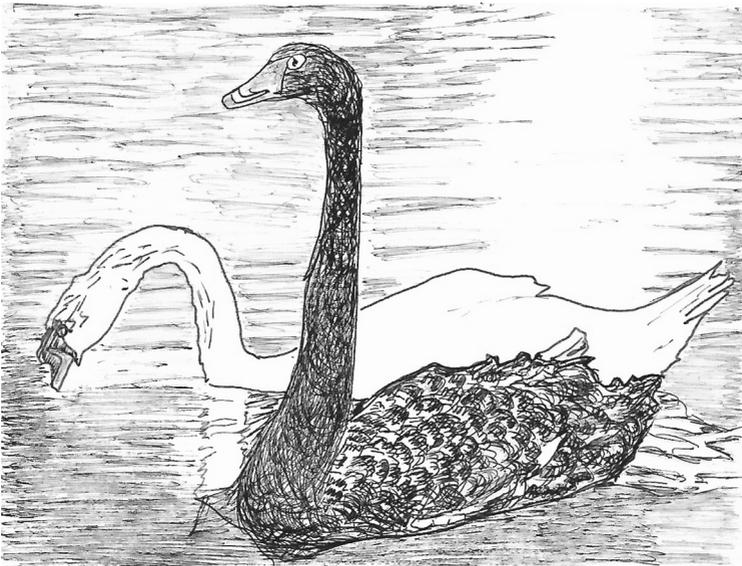
Ces évènements stupéfiants ne sont pas tirés du huitième cercle de l'Enfer de Dante, ni du *Journal de l'année de la peste* de William Defoe. Il

s'agit d'un extrait des récits des journalistes qui ont couvert la mystérieuse intoxication collective qui s'est produite dans une petite cité du département du Gard en août 1951. Ces lignes, publiées dans *Midi Libre*, *Le Provençal* ou *Point de Vue* et bien d'autres quotidiens ou magazines d'information, n'ont rien d'exagéré ou d'imaginaire. Cette psychose collective, les comportements de terreur et les hallucinations terrifiantes qui l'ont accompagnée, a atteint tous les habitants de Pont-Saint-Esprit qui avaient consommé le « pain maudit » au lendemain du 15 août 1951 ; tout cela a vraiment existé. Les chroniqueurs arrivés sur place pour couvrir cet événement dramatique et mystérieux ont d'abord été frappés d'incrédulité et de sidération devant les affres vécues par des malades du 'pain qui rend fou'. Ils n'ont pas eu à forcer le trait pour écrire leurs articles, tant cette crise de folie collective a eu des effets spectaculaires au vu et au su de tous.

Pourtant, à ce jour, la vérité n'est toujours pas sortie du puits. Aucune explication convaincante de l'origine exacte de cette poussée de schizophrénie collective n'a été trouvée.

Première Partie

L'agent secret et le scientifique en quête de la vérité



Quand un évènement incompréhensible aux conséquences d'une ampleur insoupçonnée se produit, il doit pouvoir être expliqué rétrospectivement comme s'il avait été prévisible.

Nassim Nicholas TALEB, *Le cygne noir – La puissance de l'imprévisible*
(2007)

Pont-Saint Esprit, août 1951

L'énigmatique intoxication par le pain qui rend fou

Tout a commencé vers le 11 août 1951 par plusieurs cas d'intoxication alimentaire dans la famille de Marceau Jaussent, un des boulangers de la ville. Le samedi soir du 11 août, son fils a terriblement froid et vomit. Le dimanche soir, c'est son frère de 13 ans qui est dans le même état. Leur sœur est couverte de boutons et madame Jaussent est subitement prise d'un malaise sans raison apparente. Le boulanger, qui est pourtant un homme vaillant et solide, est pris d'une grande faiblesse et finit par se mettre au lit le lundi soir. Il restera alité, sans pouvoir faire le pain, jusqu'au mercredi 15 août. On apprendra par la suite que, sur la même période, au moins cinq de ses clients habituels qui ont consommé de son pain sont également malades de ce qui ressemble à un dérangement gastro-intestinal douloureux. La farine que Jaussent a utilisée pour sa pétrie du 10 août au soir est celle que lui a cédée un autre boulanger de la ville, Roch Briand. Celui-ci revient le mardi 14 août chez lui pour rechercher deux sacs de farine en compensation de ceux qu'il lui avait cédés le samedi précédent. C'est l'employé de Roch Briand, Pradier, qui se charge d'aller récupérer ces deux sacs de farine. Le soir du 15 août, Briand et son mitron attaquent « la pétrie » destinée à la fabrication des trois fournées de pain du lendemain. La première fournée sort du four à trois heures du matin et la deuxième est lancée pour une sortie du four entre 7 et 8 heures. Pour préparer sa troisième fournée, Briand s'aperçoit vers quatre heures du matin, qu'il va manquer de farine. Il envoie son mitron chercher une balle¹ de farine chez Maurice Fallavet, un autre boulanger de Pont Saint-Esprit. Les échanges de farine entre boulangers sont fréquents à cette période car la coopérative de boulangerie a fermé ses portes et les boulangers indépendants doivent compenser cette baisse importante de la production

¹ La balle désigne le sac de farine en 1951, on parlait entre meuniers et boulangers de « balles » de farine de 100 kg.

pour servir les clients de Pont-Saint-Esprit et assurer la livraison du pain dans les communes environnantes.

À cette période, Le pain est l'aliment de base à la campagne et la consommation moyenne par jour est proche d'un kilo par personne adulte. Le pain se mange au petit déjeuner, au « casse-croûte » de 11 h pour ceux qui travaillent aux champs, dans la « soupe trempée » qui commence tous les repas à la campagne, autant à midi que le soir, et il accompagne aussi tous les plats de viande et le fromage. Chaque tournée de Briand représente six gros pains – des tourtes ou des miches – 75 pains de 700, 40 'bâtards' et une vingtaine de baguettes. Le jeudi 16 août comme d'habitude, le boulanger Briand fait sa tournée de livraison à domicile dans les bourgs éloignés : Carsan, Saint-Julien de Peyrolas, Lamotte du Rhône, Saint-Alexandre, Goudargues... Parmi les plus gros clients de Briand, la famille Moulin à Carsan prend 15 pains de 700 pour le repas des ouvriers qui travaillent sur la propriété ce jour-là. Félix Mison, un gros mangeur de pain, a acheté dans l'après-midi du jeudi 16 août, deux ou trois gros pains à la boulangerie Briand. Le samedi matin, la femme du boulanger a commencé à ressentir une grande fatigue et son caractère est devenu très irritable. Le boulanger lui-même n'arrive pas à dormir pendant la nuit du vendredi au samedi. Il se sent pourtant plein d'énergie au moment de commencer sa « pétrie » le samedi soir, pour faire le pain et toute la viennoiserie du dimanche matin. Ce jour-là, Roch Briand et son épouse Marie-Jeanne vont rendre visite à leurs deux fils, en colonie de vacances dans l'Ardèche, en laissant leur fille aînée, Yvonne, s'occuper de la vente à la boulangerie. Le dimanche soir, leur fille leur rapporte que des clients se sont plaints, en sous-entendant que c'était le pain qui les avait incommodés. Mais, c'est quand Roch Briand fait sa tournée en passant à Carsan le lundi qu'il apprend que le pain distribué le jeudi précédent « avait fait mal » à presque tous ses clients.

En réalité, dès le samedi, le drame a commencé à se nouer. Les trois médecins de Pont Saint-Esprit, les docteurs Gabbaï, Vieu et Channac, ont vu arriver en consultation un nombre de patients tout-à-fait inhabituel qui présentaient tous à peu près les mêmes symptômes : nausées, vomissements, maux de ventre, diarrhée, avec une sensation d'hypothermie et une diminution du rythme cardiaque. Certains se plaignent d'avoir froid aux extrémités et d'être parcourus de frissons, alors

que c'est le plein été. Ils se plaignent aussi d'une sensation de brûlure dans la bouche, à l'œsophage, dans le ventre et la région anorectale. La plupart reconnaissent ne plus avoir sommeil et racontent qu'ils restent éveillés et lucides toute la nuit. Les médecins constatent également une dilatation anormale de la pupille chez nombre de personnes venues en consultation le samedi. Les trois médecins se concertent sur cet afflux de patients intoxiqués et, après examen du contenu des repas, en déduisent qu'une « substance toxique » était certainement présente dans les aliments consommés à partir du 16 août. Le pain du boulanger Briand n'est pas le seul à rendre les consommateurs malades : certains clients de Jausse, comme madame Bonzi, ont également les mêmes symptômes. Trois autres boulangers de Pont Saint-Esprit, Landraud, Roland et Vignol ont des clients qui ont consulté le Dr Gabbaï ou le Dr Vieu, mais ce sont les consommateurs des fournées de Marceau Jausse et surtout de celles de Roch Briand du 16 août qui sont les plus nombreux à présenter ces symptômes, que les médecins ont d'abord diagnostiqué comme une intoxication alimentaire sévère. En interrogeant leurs patients, les Dr. Vieu et Gabbaï parviennent rapidement à déduire que la substance toxique ne pouvait être que dans le pain.

A partir du lundi 20 août, cette « intoxication » prend une tout autre tournure, beaucoup plus grave. Plusieurs jours après la consommation du pain du boulanger Briand, les personnes incommodées changent de comportement en devenant agressives, en état d'hyperexcitation permanent, perdant complètement le sommeil et sujettes à d'intenses visions terrifiantes en plein jour ou de terribles cauchemars à tendance meurtrière pendant la nuit. Ces bouffées délirantes prennent des proportions dantesques quand, dans la soirée et la nuit du vendredi au samedi 25 août, une grande partie des malades les plus gravement atteints, qui ont été conduits à l'hôtel-Dieu - l'hôpital de l'assistance publique de Pont-Saint-Esprit - sont pris d'angoisse et de bouffées délirantes et, pris de panique, cherchent à fuir l'hôpital avec une telle énergie que les soignants n'arrivent pas à les en empêcher.

Pour revenir au commencement de cette mystérieuse maladie, dans la nuit du jeudi au vendredi 16 août, peu de temps après avoir consommé le pain de Briand, le garagiste de Pont-Saint-Esprit, Marcel Sauvet, fait

des cauchemars morbides et se réveille trempé de sueur. Il a vécu son rêve dans un état d'agitation extrême, jusqu'à déchirer les draps. Même réveillé, sa femme n'arrive pas à le calmer. Dans la nuit du vendredi au samedi, un ouvrier travaillant au canal du Rhône à Donzères, Gabriel Validire, se lève en sursaut et sort de chez lui pour, dit-il, aller se jeter dans le Rhône pour apaiser le feu qui le brûle. Plusieurs personnes sont nécessaires pour le retenir et le maîtriser. Il est complètement paniqué et leur dit « *je suis mort ; ma tête est en cuivre et j'ai des serpents dans le ventre. Ça me brûle* ». Une femme de 60 ans, M^{me} Brémond, est prise d'une crise de folie en pleine nuit et se jette contre les murs de sa chambre en se brisant trois côtes avant de retomber sur le plancher comme prise d'une crise d'épilepsie. Un habitant de Carsan qui a mangé du pain de Briand, une fois admis à l'hôpital ne cesse de rejeter ses draps en criant : « *attention docteur, mon cœur est en train de descendre. Remontez-le, aidez-moi à le rattraper. Voyez, voyez mon cœur qui s'échappe au bout de mon pied. Aidez-moi docteur* ». D'autres malades, intoxiqués dès le vendredi, restent alités et prostrés pendant plusieurs jours avant d'entrer dans un état de furie en jaillissant de leur lit en hurlant. C'est le cas de Charles Pommier de Lamotte, qui vit seul et qui, dans cet état de surexcitation, maudit des ennemis qu'il voit dans ses hallucinations, en train de le guetter pour le tuer. Il s'enferme dans sa chambre en barricadant la porte avec des chaises et une table et ouvre la fenêtre, le fusil à la main, en menaçant des ennemis qu'il est le seul à voir. Les gendarmes sont obligés d'intervenir pour le désarmer et le conduire à l'hôpital sous bonne escorte. Ce même jour du vendredi 24, le capitaine Bertrand de la gendarmerie constate qu'il y a de plus en plus de malades qui présentent des signes de surexcitation incontrôlable et qui sont en proie à des fantasmes paranoïaques nécessitant leur transfert à l'hôpital et, pour certains, avec une contention sur leur lit. Dans la journée du 24 août, parmi les nombreuses personnes incommodées par le pain toxique, de la ville même ou des villages et fermes voisines de Pont-Saint-Esprit, des dizaines sont prises de troubles paranoïdes et d'hallucinations incontrôlables.

Au cours de l'après-midi, l'hôtel-Dieu n'en finit pas de recevoir des malades, gémissant, hurlant de terreur ou ayant des hallucinations peuplées de monstres effrayants ou de feux d'artifices flamboyants. Ils sont si nombreux que tous les moyens de transport sont mobilisés :

voitures, charrettes ou brancards improvisés. Le seuil critique pour les médecins, les sœurs de l'hôtel-Dieu ou les pompiers, est dépassé vers le milieu de la nuit du vendredi au samedi 25 août. Le Dr Vieu, qui envoie de nombreux malades à l'hôtel-Dieu toute la journée du 24 août, est appelé en urgence à l'hôpital au milieu de la nuit car la situation est en train de dégénérer. Les personnels sont rapidement débordés et n'arrivent pas à retenir les malades qui se sauvent en courant à moitié nus dans les jardins de l'hôpital et dans les rues voisines. Une quinzaine sont dans un tel état de délire et d'agitation qu'ils échappent totalement au contrôle des religieuses et autres aides-soignantes, qui n'ont habituellement affaire qu'à des vieillards. Les malades essaient même d'échapper à leurs accompagnants qui sont leurs voisins ou des membres de leur famille, qu'ils ne reconnaissent même pas. Les plus atteints doivent être attachés sur leur lit avec des cordes, quand on a réussi à les ramener de leurs fugues. Les ouvriers du chantier du canal du Rhône à Donzères-Mondragon, près de Pont Saint-Esprit, sont appelés en renfort pour maîtriser les forcenés et les ramener à l'hôtel-Dieu. Beaucoup se sentent poursuivis par des monstres, attaqués par des serpents ou des bêtes féroces, pris dans les flammes qui les dévorent ou voient un feu d'artifice de boules de feu qui explosent dans une lumière éblouissante. Ils hurlent de rage ou d'effroi ou se plaignent de douleurs insupportables.

Le doyen de la faculté de médecine de Montpellier, le Professeur Gaston Giraud, qui a été appelé sur les lieux la veille, assiste à cette dérive cataclysmique de l'intoxication initiale qui s'est transformée en 24 heures en une situation qui vire au cauchemar pour les soignants. Sous sa supervision et celle de son assistant, le Dr Latour, les médecins Vieu et Gabbaï commencent à faire le tri des malades présentant des troubles du comportement à caractère schizophrène ou paranoïaque afin d'organiser leur transfert vers les hôpitaux psychiatriques d'Avignon et de Montpellier, situés à Montdevergues et à Font d'Aurelles. Après l'accord du ministère de la Santé, contacté au petit matin du dimanche 25 août par le Dr Gabbaï, le transfert a lieu avec ambulances et camisoles de force. Certains malades les plus éprouvés resteront dans les services spécialisés des maladies mentales plus de trois mois avant de rentrer chez eux. Les autres seront transférés aux hôpitaux ordinaires de Nîmes ou de Montpellier, ou resteront à l'hôtel-Dieu de Pont Saint-Esprit.

Le doyen Giraud qui a assisté à cette scène de folie collective avant d'être relayé par ses deux internes, les docteurs Lisbonne et Pourquoi, a rapporté dans le journal de médecine de Montpellier, publié en 1973, tous les états de folie qu'il a pu observer cette nuit-là et que ses assistants ont soigneusement consignés dans le carnet des admissions à l'hôtel-Dieu. Les phases de délire hallucinatoire sont presque toujours terrifiantes avec des monstres ou des combattants armés. Mais une minorité voit des explosions de feux d'artifices, des langues de feu qui les entourent ou des arcs-en-ciel avec des couleurs vives. A l'hôpital de Pont Saint-Esprit, Léontine Rieu, terrorisée par un affreux cauchemar, se jette par la fenêtre du deuxième étage ; elle n'est que légèrement blessée, une treille ayant amorti sa chute. José Puche, un mineur, dans un état d'exaltation, prétend « *qu'il est un avion et qu'il peut voler* » avant de se jeter d'une fenêtre du premier étage de l'hôtel-Dieu et de se fracturer la cheville ; ce qui ne l'empêche pas de continuer à courir pour tenter d'échapper aux visions des fantômes armés qui le poursuivent. Avant d'être amené à l'hôtel-Dieu, il proclamait que « *ses doigts de pieds étaient des antennes qui pouvaient capter Radio Monte-Carlo* ». Joseph Carles, l'épicier prospère de la Grand' rue, a passé plusieurs jours avec la sensation d'avoir été comme ivre. Frappé d'hallucinations « douces » de façon épisodique, il a gardé son regard fixé sur les vitres de sa fenêtre. Il passera trois semaines dans cet état sans pouvoir dormir avec des tics qui dureraient plusieurs jours comme le comptage des perles au rideau de l'entrée de son épicerie. Sa fille cadette croit voir des tigres qui menacent de la dévorer ; elle sera hospitalisée. Marcel Sauvet sort de sa maison pour aller se jeter dans le Rhône en courant jusqu'au pont dont deux arches sont manquantes à cause d'un bombardement pendant la guerre. Il est maîtrisé *in extremis* par les gendarmes pendant que les pompiers posent un filet de protection sous le pont. Le 20 août, le domestique de la ferme Tastevin, Emile Cima, dit 'le Mile', s'enfuit nu dans la campagne pour échapper à des bêtes féroces. Son état s'aggrave le mardi 21 août : il souffre de troubles mentaux et veut se suicider. Le 22, il est amené en camisole de force à l'hôtel-Dieu, ligoté sur son lit car il casse tous les objets qui lui tombent sous la main. Il se brise même les dents en tentant d'arracher ses liens. Plus tard, en septembre, il sera transféré à Montdevergues où il restera interné pendant trois mois. Son patron, Alphonse Tastevin, est étonnamment calme dans son lit, se croyant en train de banqueter avec

des amis. Marcel Delacquis, le directeur de la coopérative de céréales, qui est aussi poète paysan à ses moments perdus, se voit entouré de ses camarades de régiment pendant la guerre, qu'il désigne par leurs noms aux personnes qui viennent lui rendre visite. Il est obnubilé par une envie de sauter par la fenêtre. Louis Séguier qui rentre de l'hôpital apparemment guéri veut enjamber la fenêtre de la chambre chez lui et il est maîtrisé de justesse. Croyant pouvoir s'échapper de sa chambre, il entre dans une armoire. Quelques jours plus tard, au milieu du marché, il est pris d'une crise de fureur pour son entourage. Une femme s'immobilise dans la rue pour « *écouter la musique qui s'élève de ses orteils* ». A Lamotte, le village de l'autre côté du pont, le fils de Hyacinthe Gomez, un garçon de onze ans, se jette sur sa mère et tente de l'étrangler. Les deux feront un long séjour à l'hôtel-Dieu. Lucrèce Serrecourt, l'homme à tout faire du boulanger Briand, cherche à s'abriter dans la gendarmerie en racontant que : « *sept hommes me poursuivent avec des fusils ! Ils veulent me tuer. Ils ont des oreilles d'âne !* ». Un malade en proie à des hallucinations en plein jour, voit devant lui de grands bouquets de fleurs carnivores d'où sortent de hautes flammes rouges. Un autre dit qu'il « *voit une chute d'eau dans laquelle il essaye de plonger ses doigts qui le brûlent* ». Des visions lumineuses sont fréquemment rapportées par les malades : des boules de feu qui traversent la pièce, des phares qui s'allument, des flammes qui lèchent le plafond et qui engendrent la peur d'un incendie. Les notions de distance et de volumes sont souvent altérées : Léon Armenier, le facteur, « *voit les murs de son habitation se rapprocher, le plafond s'abaisser* » et il est pris de panique, a peur d'être écrasé. Cela fait penser aux visions de Chloé dans *l'Ecume des Jours* de Boris Vian, vivant enfermée dans sa chambre qui rétrécit de jour en jour. Le facteur sera interné en camisole de force à Mondevergues dans un dortoir commun, partagé avec douze intoxiqués par le pain maudit comme lui, tous sanglés sur leur lit, même les enfants.

Les animaux domestiques ne sont pas épargnés. Des chats et des canards nourris avec de la pâtée au pain meurent subitement. Un chien, devenu complètement furieux et incontrôlable pendant une partie de chasse, doit être abattu. Chez les Brès, à Carsan, le chien refuse sa pâtée à base de pain et le chat qui la trouve à son goût la mange, puis devient complètement fou en faisant des bonds jusqu'au plafond de la pièce, avant de mourir le lendemain. Toujours à Carsan, les chiens des Peyric et des

Moulin meurent peu de temps après avoir consommé leur pâtée à base de pain. Les chats et les canards intoxiqués ont des comportements étranges avec une démarche hésitante et saccadée.

Les malades les plus atteints, envoyés aux asiles d'aliénés (c'est comme cela que les gens désignaient l'hôpital psychiatrique à l'époque) de Montdevergues ou de Font d'Aurelles, passent par des états critiques proches de la mort, de rémission apparente pendant de très courtes périodes et font de graves rechutes avec des crises de démence ou le retour de douleurs violentes et de crises hallucinatoires. Ces retournements de situation laissent les médecins perplexes sur la médication à administrer, se limitant le plus souvent à prescrire des antidouleurs ou à tenter des régimes de « détoxification », sans réelle conviction que cela puisse accélérer la guérison de ces troubles psychotiques récurrents, associés à de sévères douleurs physiques. À Pont-Saint-Esprit, les habitants sont perturbés par les récits des personnes de retour de visite des malades internés en hôpital psychiatrique, tantôt rassurantes, tantôt alarmistes.

Pendant plusieurs jours après « *la nuit de l'apocalypse* », comme l'ont nommée les journalistes accourus sur place, plus personne n'ose manger de pain. On ne comprend pas comment une intoxication alimentaire peut déboucher sur la folie et cette énigme inquiète d'autant plus la population que les experts et toxicologues donnent l'impression de piétiner dans leurs analyses pour mettre un nom sur la nature du poison. Comme celle-ci reste totalement inconnue à ce moment-là, le traitement de tous ces cas ne consiste qu'à administrer aux malades des sédatifs de type gardénal, bromure, gluconate de calcium ou de la novocaïne et de la morphine en dernier recours.

Les jours suivant le drame, les habitants de la ville et des communes environnantes se perdent en conjectures sur l'origine du poison, bien difficile à identifier, mais qui est certainement très puissant au point de provoquer de tels états de démence et des effets psychosomatiques pouvant conduire à la mort. Celle-ci arrive dès le 20 août avec le premier décès, celui de Félix Mison, intervenu très tôt après le début de l'intoxication collective. La mort sera le point de départ des péripéties qui ont suivi cette mystérieuse affaire qui déchaînera les passions pendant les trois années de déroulement de l'enquête de police. Les deux époux

Rieu mourront le 26 août à l'hôpital psychiatrique où ils venaient d'être transférés depuis la veille. Ces premiers morts étaient des personnes âgées, considérées comme plus vulnérables. Sur le moment, ces décès n'ont pas vraiment choqué l'opinion publique à Pont Saint-Esprit. Mais cela va changer radicalement lorsque le 29 août, surviendra le décès du jeune Joseph Moulin, âgé seulement de 25 ans, qui avait eu « *une crise furieuse soudaine le 27 août et qui semblait pourtant aller mieux* » la veille, comme rapporté dans la presse locale. Ce cas de rechute qui conduit à la mort d'un jeune homme de Carsan dans la force de l'âge est effrayant pour la population car tous les malades s'imaginent alors que leur état peut s'aggraver dans le temps au lieu de s'améliorer et qu'ils peuvent finir comme Joseph Moulin. Deux semaines plus tard, Lucrèce Portal, âgé de 79 ans, décède des suites directes de l'intoxication. Mme Carle, la femme de l'épicier de la Grand' rue, gravement intoxiquée en août, meurt le 24 novembre d'un infarctus à la suite d'une intervention chirurgicale bénigne. Louis Guigou, totalement rétabli de son empoisonnement, mourra début janvier 1952. Il avait des problèmes circulatoires, mais l'empoisonnement a certainement accéléré sa fin. Cela porte à sept le nombre de personnes décédées. Ces morts donneront une ampleur démesurée à ces heures terribles qu'ont vécues les habitants de Pont-Saint-Esprit et des communes alentour à partir du mois d'août 1951.

Cette fameuse « *nuit de l'apocalypse* » du 24 août - métaphore utilisée par les médecins Gabbaï et Vieu qui l'ont vécue en direct - qui voit l'arrivée massive de personnes ayant perdu la raison et atteintes de bouffées de folie délirante, est tellement surréaliste qu'elle fait le bonheur de la presse écrite qui s'est précipitée en masse à Pont Saint-Esprit le lendemain. Ce fait divers tout-à-fait extraordinaire leur permet de faire dans le sensationnalisme « véridique », sans exagérer ou à peine. À partir du 26 août et jusqu'au 15 septembre « le pain de la folie » va régulièrement faire la une de *La Dépêche du Midi*. Les autres journaux régionaux ou nationaux ne seront pas en reste dans leurs pages intérieures. Même la presse internationale parle de l'affaire de Pont-Saint-Esprit et de la recherche des causes de cette intoxication collective à laquelle elle s'intéresse de près. L'histoire du drame racontée par la presse commence le soir du 18 août quand, devant l'afflux des malades dans son cabinet, tous atteints de ce qui ressemble à un empoisonnement ayant une cause

commune, le Dr Vieu prend l'initiative de prévenir le maire, Albert Hébrard, en lui disant que des dizaines d'habitants de Pont Saint-Esprit et des communes environnantes sont atteints d'une intoxication collective dont les symptômes ne correspondent pas à un empoisonnement « classique ». Après concertation, le maire et les deux médecins déduisent assez vite à partir de ce que les malades leur ont raconté, que la source de l'intoxication est le pain, celui de la boulangerie Briand, en particulier. Dès le lundi matin, le maire saisit les autorités compétentes chargées de faire face aux intoxications alimentaires collectives d'origine indéterminée et pour lancer une enquête en bonne et due forme dont la presse locale sera immédiatement alertée. Direction départementale de la santé, préfecture, procureur de la République et gendarmerie vont se rendre sur les lieux et commencer l'audition des malades et du boulanger Briand. Les prélèvements réglementaires des restes de « pain toxique » non consommé par les personnes ayant souffert d'empoisonnement et des farines encore dans le stock de réserve du boulanger, sont effectués. Le maire, par précaution, ordonne par arrêté municipal, dès le lundi 21 août dans la journée, la fermeture de toutes les boulangeries de la ville afin de faciliter le travail de l'enquête et de donner le temps aux boulangers de remplacer tout leur stock d'avance de farines par de nouveaux arrivages. Il organise, dans la soirée du mardi, un interrogatoire informel du boulanger Briand en présence du substitut du procureur de Nîmes, du juge en charge de l'instruction de l'enquête et des représentants de la police judiciaire et de la gendarmerie, ces derniers ayant déjà procédé à des auditions de victimes et de boulangers. Mais, sans avancée majeure, cette audition de Roch Briand n'apporte aucune lumière permettant d'éclaircir le mystère qui va prendre une tournure dramatique deux jours plus tard, au cours de la « *nuît de l'apocalypse* ».

L'enquête qui suivra sera nourrie d'inculpations, de séjour de plusieurs mois en prison d'un meunier et d'un boulanger de la Vienne, de différents procès du boulanger Briand et paysans boulangers, d'enquêtes sur les pistes possibles de l'origine du poison, sans jamais déboucher sur autre chose que des non-lieux ou des impasses.

Cinq hypothèses ont été successivement explorées pour tenter de percer la nature exacte de la substance toxique contenue dans le pain à

l'origine de l'intoxication collective des habitants de Pont Saint-Esprit et des environs.

La première piste suivie par les experts a été celle de l'empoisonnement de la farine de Briand par l'ergot de seigle, un champignon qui contient des alcaloïdes, provoquant, soit des gangrènes des membres inférieurs, soit des sensations de brûlure sur l'ensemble du corps (comme le « feu de Saint-Antoine ») qui peuvent pousser les personnes empoisonnées à des convulsions incontrôlables avec apparition de visions terrifiantes. Une recherche infructueuse de traces d'alcaloïdes d'ergot dans les échantillons de pain toxique prélevés pour les besoins de l'enquête a obligé les experts à admettre qu'aucune preuve n'avait été trouvée pour confirmer cette première hypothèse, après une longue procédure judiciaire qui a duré jusqu'à fin novembre 1951.

La seconde hypothèse a envisagé la possibilité que les sacs de la farine utilisée par le boulanger Briand (et aussi par Jaussent et un peu par les boulangers Rolland et Landraud, qui n'ont jamais été entendus au cours de l'enquête) aient été contaminés par les fuites d'un bidon de produit fongicide au cours du transport du moulin situé dans la Vienne, jusqu'au centre de répartition des farines du Gard, à Bagnols-sur Cèze. Ce produit à base de méthyl-mercure toxique étant importé de Suède, les enquêteurs sont allés interroger Lucrèce, le directeur de l'usine de fabrication suédoise, sans résultat.

La troisième piste a été celle des produits de blanchiment de la farine, à base de chlore, que les boulangers qui, contraints et forcés, confectionnaient leur pain avec de mauvaises farines, utilisaient parfois illégalement pour redonner un peu plus de blancheur à la mie. Mais aucun indice concret n'a étayé cette hypothèse. Le pain du boulanger Briand était considéré comme un des meilleurs de la ville et la farine de blé n'avait aucun besoin de blanchiment.

Un ingénieur hydrologue venu de la région parisienne, Louis-Charles Vincent, est arrivé inopinément à la mi-septembre 1951 à Pont-Saint-Esprit en prétendant qu'il savait ce qui avait empoisonné le pain : « *l'eau de ville dont s'est servi le boulanger Briand pour pétrir sa pâte* ». Il fait une enquête, tel un expert *free-lance*, sur une source de contamination possible de la station de captage qui alimente toute la ville en eau potable. Il remet au maire un rapport salé sur la possibilité de pollution du captage d'eau par une canalisation servant à évacuer des substances toxiques de

l'usine de gaz, à proximité. Après vérification par les services compétents de la distribution de l'eau, cette hypothèse a été totalement invalidée. Peut-être avait-il mal interprété les symptômes du mal des spiripontains², pourtant très explicites dans les journaux, ou pouvait-il avoir été envoyé sur place pour détourner l'attention et orienter l'enquête sur une fausse piste ?

Une autre hypothèse, sans fondement pour ce qui concerne le territoire métropolitain, a été la contamination possible du blé ayant servi à fabriquer la farine par une légumineuse, la gesse, dont la graine contient un composé neurotoxique qui provoque une paralysie douloureuse et irréversible des jambes, accompagnée de tremblements et d'incontinence, appelée le lathyrisme. Mais cette plante ne pousse à l'état spontané que dans les zones du pourtour méditerranéen et on n'en trouve pas beaucoup dans la Vienne d'où provenait la farine des boulangers de Pont-Saint-Esprit. La thèse qui accusait les graines d'ivraie mélangées au blé ou au seigle de causer les troubles psychiques des malades de Pont-Saint-Esprit a également fait long feu. Tout comme celle des mycotoxines de mauvaise conservation des grains contenues dans les moisissures des genres *Aspergillus* ou *Penicillium* qui n'étaient en aucun cas suffisamment toxiques au point d'empoisonner un ou plusieurs sacs de farine.

Au pic de la crise de ce que les journalistes ont appelé « *la mystérieuse affaire du pain maudit* » de Pont Saint-Esprit, début septembre 1951, on comptait plus de 150 personnes intoxiquées sur les 300 touchées, dont 35 avaient dû être internées durablement dans des hôpitaux psychiatriques.

Les victimes ne connaissent toujours pas aujourd'hui l'origine exacte du poison qui a causé les terribles souffrances physiques et psychologiques qu'elles ont endurées avec, pour certaines d'entre elles, des séquelles graves et durables. Elles n'ont eu droit à aucune indemnisation ou aide de l'état puisque l'origine de la toxicité aigüe de la farine des boulangers de Pont-Saint-Esprit n'a jamais été trouvée. Le ressentiment des victimes du « *pain maudit* » est resté vif pendant près de 60 ans et a fait l'objet de

² Les spiripontains sont les habitants de Pont-Saint-Esprit.

nombreux reportages et documentaires télévisés³ sans jamais arriver à trouver le fin mot de l'histoire.

Ce que cet empoisonnement collectif a de particulièrement mystérieux, c'est qu'en 1951, le temps n'est plus aux tickets de rationnement associés à la pénurie de sucre, d'essence ou de café. La « *carte de pain* » a été définitivement supprimée depuis le 1^{er} février 1949. A partir de 1948, les récoltes de blé se sont améliorées et, grâce aux effets bénéfiques du plan Marshall, qui a favorisé la mécanisation de l'agriculture entre autres avantages, le haut-commissariat au ravitaillement des denrées alimentaires de première nécessité a été supprimé le 1^{er} décembre 1949. Pourquoi donc l'enquête sur l'origine de la mystérieuse intoxication collective de Pont-Saint-Esprit en août 1951 s'est focalisée sur une idée préconçue de la mauvaise qualité du blé ou de la contamination de la farine par un produit toxique, naturel ou exogène ? Pourquoi aucune autre source de pollution n'a jamais été explorée ?

Si la douleur et le souvenir de l'épisode du « *pain qui rend fou* » restent présents encore aujourd'hui dans la région, c'est précisément parce c'est le pain, la nourriture « sacrée », qui a donné la mort à Pont Saint-Esprit.

³ Révélations sur l'affaire des hallucinés de Pont-Saint-Esprit. Emission France 3. Hervé Dinhaut & Nicole Libérateur, mars 2010.

Illustration : la presse écrite

**MODIFIANT
SON ORDRE
DU JOUR**

Midi Libre

Grand quotidien d'information du Midi

N° 10000
1951
30 août

**L'ASSEMBLEE OUVRE
le débat
sur la Sécurité sociale**
*au profit de laquelle est réclamée
une avance de vingt milliards*

**M. Robert Schuman
fera aujourd'hui
une déclaration
sur la politique extérieure**
*Un débat limité à un échange de vues
aura lieu ensuite*

**Le 'pain maudit'
a fait hier
une quatrième victime**
M. Joseph Moelin (25 ans)
M. MAILLET *Propriétaire de la Minigrie
de Bordeaux de France
entraîné par les enquêteurs, déclare n'être
pour rien dans la mauvaise qualité des farines*

**LES OSSEMENTS DÉCOUVERTS
dans une rivière
sont-ils ceux de Quémeener ?**

**La terre du cimetière
contient 200 grammes d'arsenic
au mètre cube**
*Cette quantité de poison est-elle suffisante pour
expliquer la mort de Quémeener ?*

**“ La France défend
en Indochine
les intérêts communs
de l'Occident ”**
déclare M. David Bruce, ambassadeur des États-Unis à Paris
**“ Du point de vue stratégique,
l'Indochine est plus importante
que la Corée ”**

**Unepoudre
espagnole
pour les roges
de dents
aurait entraîné
la mort
de quatre bébés**

**L'état-major allié
enviagerait
de porter les opérations
jusqu'au Yalou**

**RIDGWAY se déclare
prêt à reprendre
les négociations**

**SEIGNEUR D'ACCORD ROSTER
EX-CONSEILLER
DU PAPE
se trouverait
à New-York**

**Scottland-Yard tient la clef
du mystère Mac Lean - Burgess**
estime-t-on à Londres

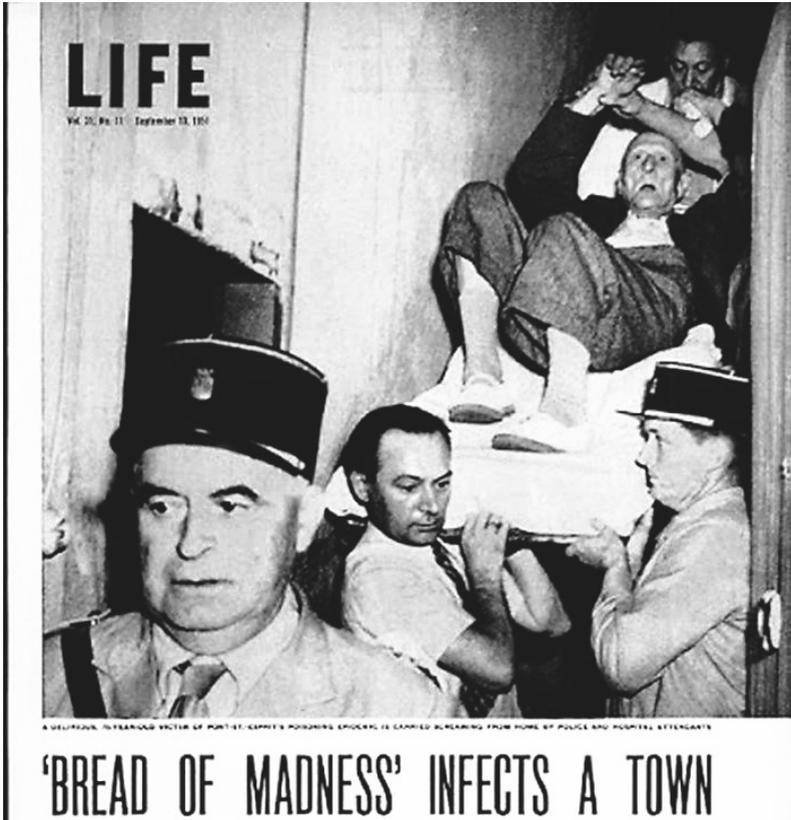
LE SOCIAL NAVAIT PAS FONCTIONNER

LA SÉRIE NOIRE DES INTOXICATIONS

LES OSSEMENTS DÉCOUVERTS

LA TERRE DU CIMETIÈRE

La une du quotidien « Midi Libre » du 30 août 1951



La une du magazine « *LIFE** » du 10 septembre 1951 : le pain qui rend fou a intoxiqué une ville

*LIFE est un magazine américain d'intérêt général et d'humour, mettant l'accent sur le photojournalisme et qui a paru de 1883 à 1972



Boulevard Mortier (2010) – Terrain militaire – DGSE - Défense de stationner et de photographier « la Piscine »

II

Sur la touche mais pas pressé d'aller à la pêche

Mars 2010 à Paris

Roger Garrett, chercheur à l'Institut National de Biologie Intégrative, n'arrivait pas à trouver le sommeil ce soir-là. Il repensait à l'invitation que lui avait envoyée son chef de département pour une réunion de travail le lendemain au ministère de l'Agriculture. Des messieurs du ministère qui lui étaient totalement inconnus souhaitaient qu'il vienne leur présenter les derniers résultats des travaux qu'ils lui avaient pour ainsi dire confiés, puisque le projet sur lequel il travaillait bénéficiait d'un financement conséquent du fond spécial du développement agricole et rural. Mais il avait l'impression que quelque chose clochait. Il n'était pas convaincu que l'intérêt soudain que prêtait le ministère aux études d'un chercheur, travaillant dans un laboratoire de la lointaine banlieue parisienne, soit réellement l'objet de la réunion. Cela faisait déjà bien longtemps qu'il présentait tous ses résultats probants en anglais, dans des revues scientifiques à diffusion internationale, que personne ne lisait dans les ministères. Mais puisque c'était son chef de département qui avait lancé l'invitation et fixé l'ordre du jour, il ne pouvait plus reculer.

A cinq ans de la retraite, Roger n'était pas vraiment un novice dans la recherche, mais, malgré une bonne réputation internationale, il faisait partie de la génération « descendante », par référence aux réflexions « *off* » qui circulaient dans les coulisses des directions scientifiques qui voulaient qu'un chercheur, passé 45 ans, n'avait plus les connaissances suffisamment pointues pour qu'on lui confie l'animation scientifique d'une équipe de jeunes chercheurs ou la coordination d'un projet d'excellence et d'envergure internationale. Il se situait plutôt à l'opposé des jeunes « chercheurs-fusées », forts de leur récent diplôme de docteur avec la mention 'très honorable' et de leurs deux années de « post-doc » à l'étranger, qui pouvaient truster des postes de chef de laboratoire quatre

ou cinq ans seulement après avoir été reçus à leur concours d'entrée, sans jamais avoir vraiment appris à diriger ou à « manager » une équipe de recherche sur la durée. Ces nouveaux chercheurs entraient maintenant à l'Institut sur des projets de recherche à caractère académique, soutenus financièrement autant par leurs ministères de tutelle que par des partenaires privés, ce qui n'était pas sans poser quelques questions sur de possibles conflits d'intérêt au moment de la valorisation des résultats ou du dépôt des brevets en copropriété intellectuelle. L'intention affichée des directeurs scientifiques de l'Institut était de rivaliser avec les équipes considérées comme « en pointe », aux Etats-Unis, au Japon ou en Allemagne. Le décryptage des gènes et la manipulation des séquences de l'ADN maintenaient ces têtes bien pleines à leur ordinateur, beaucoup trop pour Roger, qui ne voulait à aucun prix se laisser entraîner dans une vision aussi cloisonnée de la science « d'avant-garde » ce qui avait, à son avis, comme principale conséquence d'isoler un peu plus les « têtes bien faites » dans des tâches de gestion des « services communs » des laboratoires pour que les équipes « d'excellence » soient placées dans les meilleures conditions de créativité et d'interaction avec leurs pairs au niveau international. Il n'avait jamais considéré la révolution de la biologie moléculaire⁴ du début des années 2000 comme la nouvelle doxa qui allait changer l'esprit et la pratique de la recherche expérimentale dans laquelle il avait acquis au fil des ans une notoriété internationale. Il avait gardé les « bottes au pied » et la conviction que le chercheur d'un institut public de recherche devait rendre des comptes à son employeur : la collectivité nationale. Pour lui, la recherche ne pouvait être qu'expérimentale, basée sur des plans d'expériences robustes, bâtis à partir des hypothèses réalistes, avec une approche la plus proche possible des conditions naturelles. Une recherche qui avait du sens, comme il se plaisait à le dire. Cette idée préconçue que les chercheurs scientifiques en fin de carrière n'étaient bons qu'à rédiger des synthèses ou des compilations de travaux pour gonfler leur nombre de publications ne collait pas avec sa personnalité. Il s'était forgé une réputation de chercheur pragmatique et opiniâtre, construisant méthodiquement les projets de recherche d'envergure qu'il proposait en réponse aux appels à projets nationaux ou

⁴ La biologie moléculaire désigne l'étude des acides nucléiques, ribonucléique (ARN) et désoxyribonucléique (ADN) qui constituent l'ensemble des gènes portés par les chromosomes des plantes ou des animaux.

européens. Cette recherche permanente de financements extérieurs, qui lui prenait plus de la moitié de son temps, était indispensable pour obtenir régulièrement les ressources nécessaires pour faire progresser l'équipement du laboratoire ou pour recruter doctorants ou 'post-doc' pour optimiser « le niveau scientifique » de ses travaux et augmenter les chances de réussite de ses nouveaux projets. Ses travaux de recherche consistaient moins à générer des connaissances nouvelles, qu'à concevoir les outils permettant de faire évoluer les pratiques agronomiques en connexion directe avec les entreprises de l'agro-alimentaire, dans le respect des attentes de la société. Un des sujets d'études qu'il avait le plus exploré était celui des champignons des céréales susceptibles de produire des substances toxiques, les mycotoxines⁵, concentrées dans les grains et qui pouvaient mettre en danger la santé des consommateurs.

Lorsque Roger arriva au siège de l'Institut, il fut surpris du changement des mesures de sécurité qu'il avait connues du temps où il était encore directeur de laboratoire en octobre 2002. Il venait régulièrement au siège en tant que responsable scientifique d'une unité de recherche et il n'avait qu'à présenter sa carte professionnelle à bandeau bleu-blanc-rouge à l'accueil pour monter dans les étages. Troisième : ressources humaines ; quatrième : services comptables ; cinquième : directions scientifiques ; sixième : service juridique des brevets et contrats. Il n'était jamais monté au-dessus, dans l'étage réservé aux conseillers en stratégie et au collège de direction assistant la Présidente. Aujourd'hui, il fallait laisser sa carte d'identité à l'accueil en échange d'un badge qui permettait de passer le portillon électronique autorisant l'accès aux ascenseurs. On avait l'impression qu'il y avait des secrets d'une grande importance. Pourtant, au siège de l'Institut, il n'y avait aucun trésor à protéger, à part la confidentialité de ce qui se disait et se passait dans les multiples réunions qui se succédaient en continu, comme il pouvait en juger d'après les informations qui défilaient sur le grand tableau électronique face aux ascenseurs. Les deux caméras dans le hall d'accueil venaient renforcer cette impression d'être surveillé. La réunion qui le concernait s'intitulait

⁵ Toxines élaborées par diverses espèces de champignons microscopiques tel que les moisissures qui peuvent se développer sur les céréales au champ ou pendant la période de conservation des grains après la récolte.

« Groupe de concertation innovations grandes cultures ». Elle était programmée en salle 114.

Quand il entra, un peu avant l'horaire prévu, tous les participants annoncés étaient déjà présents, du même côté de la grande table ovale. Il prit place du côté libre en faisant face à cinq interlocuteurs qu'il ne connaissait pas, excepté le chef du département de « Biosécurité Végétale », Orlan Le Goff, son « N + 1 », avec lequel il avait un très bon contact. C'est lui qui engagea la réunion en proposant le tour de table habituel. Le simple fait de se situer face aux autres participants, donnait à Roger l'impression de se retrouver à la barre, ce qui s'avéra assez justifié par la suite. Mais, comme il était convaincu du soutien de son chef de département sur l'orientation générale de ses recherches, son appréhension s'effaça rapidement.

Après la présentation de l'ordre du jour, l'objet de la demande du ministère d'organiser cette rencontre commença à se préciser. Les quatre représentants, le chef du service de biosécurité végétale – comme il s'était présenté - et trois inspecteurs généraux, écoutèrent le résumé que Roger avait préparé sous la forme d'un diaporama illustrant les objectifs et l'avancement de ses recherches. La présentation se déroula sans interruption, si ce n'est quelques arrêts pour répondre à des questions techniques de ses interlocuteurs qui montraient une attention soudaine pour un sujet qui ne leur était pas familier. Mais après l'ouverture de l'échange à la discussion, un des inspecteurs généraux de l'agriculture commença à donner l'avis autorisé du ministère sur l'intérêt du projet de recherche dans son ensemble. Il qualifia la ligne directrice de *'très séduisante sur le plan scientifique'* mais dont les conséquences pouvaient s'avérer très défavorables à l'économie du secteur céréalier tout entier. Il passa ensuite à l'offensive avec une première question qui en disait plus long sur ses intentions qu'il n'avait pas encore complètement dévoilées. Roger réalisa rapidement que l'ordre du jour de la réunion n'était pas celui initialement annoncé. Il venait de comprendre que les représentants du ministère avaient provoqué cette confrontation en présence du chef de département pour exercer une pression efficace sur l'orientation de ses travaux de recherche. La réunion ne tarda pas à prendre une tout autre tournure quand le chef de la délégation du ministère posa un premier diagnostic chargé de sous-entendus :

- *Si j'en juge par ce que je viens d'entendre, je pense que la diffusion de vos derniers résultats a été un peu prématurée ; vous n'avez pas l'air d'anticiper les effets secondaires ou même carrément néfastes que pourrait induire l'application irréfléchie de vos innovations techniques sur lesquelles vous avez même déjà communiqué dans la presse spécialisée.*

Roger n'avait pas la répartie sur le moment et répondit sans vraiment avoir le temps de réfléchir :

- *Je ne suis pas naïf au point d'oublier ce à quoi peut servir ma recherche et je reste en contact avec la profession qui ne m'a pas adressé ce type de reproche. J'ai publié mes premiers résultats en anglais et je doute fort que cela influence le marché des céréales à court terme.*

- *Vous êtes déjà allé beaucoup trop loin ; il me semble que vous avez franchi les limites de votre devoir de réserve en publiant des résultats qui pourraient mettre en grand danger les flux actuels d'exportation des filières céréales, un des atouts de l'agriculture française qui pourrait devenir bien moins compétitive avec vos découvertes. Avez-vous réfléchi au manque à gagner que vos outils soi-disant innovants peuvent induire ?*

La pression se fit plus forte quand il s'adressa à Le Goff :

- *Qui a donné l'autorisation de lancer ce projet de recherche sans être passé par le comité d'évaluation économique et sociale du ministère qui aurait dû donner son avis avant d'avaliser ce programme ?*

La réponse de Le Goff se fit toute en nuances :

- *C'est la direction scientifique de l'Institut qui définit les grandes orientations de la recherche en tenant compte des forces et des faiblesses des équipes mobilisables. A mon niveau de chef de département, je laisse l'initiative aux chercheurs confirmés de répondre aux appels à propositions qui arrivent chaque début d'année dans tous les centres de recherche. Dans le cas présent, le projet de recherche coordonné par Roger peut vous paraître un peu trop indépendant, mais il a été validé pour obtenir régulièrement le soutien financier de partenaires privés. Le ministère de la recherche a bien été sollicité pour un concours financier qu'il a accordé sans restriction.*

Le représentant du ministre poursuivit sa critique qui devint plus incisive :

- *J'entends bien et je connais la procédure d'attribution des subventions aux projets qui font preuve d'excellence scientifique. Mais mon rôle au ministère de l'agriculture est de satisfaire les besoins les plus urgents des*

acteurs du monde agricole. Et en l'occurrence sur ce sujet de recherche, je considère qu'il va à l'encontre des intérêts des professionnels qui sont sur le terrain. Cela peut être considéré comme une faute de ne penser qu'aux aspects innovants d'un projet de recherche sur les outils de diagnostic rapide des défauts de qualité sans penser que ces outils pourraient bien être utilisés de façon déloyale par les pays importateurs pour nous obliger à faire des remises injustifiées qui pourraient coûter des millions d'euros à notre balance commerciale.

Sans laisser le temps à Le Goff de répondre, il poursuivit en s'adressant à lui :

- Il me paraît urgent d'arrêter toute recherche sur ce sujet et de ne pas communiquer sur ces outils de diagnostic. Ce que souhaiterait le ministère à ce stade d'avancement, c'est que le projet de recherche soit mis en stand-by le temps de recadrer ses objectifs et de les ajuster aux besoins des acteurs des filières. Il y a trop de risque à continuer de développer de telles technologies de détection des défauts de qualité à un stade aussi précoce, au risque de déstabiliser les marchés dans leur ensemble. La perte de marchés à l'export peut être préjudiciable à l'économie du secteur céréalier tout entier avec des centaines de millions en jeu.

Le Goff qui était pris entre deux feux, soutenir les efforts d'un de ses chercheurs 'seniors' et s'attirer les bonnes grâces d'un de ses trois ministères de tutelle, décida de couper la poire en deux :

- Si cela peut faire consensus, voilà ce que je vous propose : Roger met temporairement ses études en veille le temps d'organiser une reconversion sur un autre projet ou sur le même projet après validation par l'interprofession tout entière. Cela peut prendre six mois ou plus, mais Roger saura rebondir et se remettre en question ; je lui fais confiance.

Roger n'avait pas d'objection à opposer à Le Goff et il ne put qu'acquiescer mollement. Le représentant du ministère eut le dernier mot :

- Si ce programme pouvait être arrêté rapidement, cela ferait cesser les critiques que nous recevons actuellement sur tous les fronts : la programmation de la transition des pratiques agricoles pour des grandes cultures sans pesticide ; le dénigrement permanent des associations de consommateurs vis-à-vis de l'agriculture conventionnelle ; le site Facebook tout récemment créé par le ministère qui sature de critiques totalement délirantes, et j'en passe.

Le relevé de décision qui fut discuté ensuite mentionnait que le chef de département s'engageait à trouver la meilleure reconversion possible pour Roger, en lui suggérant de s'intégrer dans un projet d'une autre équipe de l'unité de recherche, avec un délai de transition pouvant aller jusqu'à six mois. Il venait de réaliser que toute recherche pouvait avoir des effets collatéraux ou négatifs, et la sienne en particulier. Cet aspect négatif de sa production de connaissance ou d'innovations, il l'avait perçu seulement quand le représentant du ministère de l'agriculture avait posé la question qui fâche :

- *Qui avait donné l'autorisation de lancer ce projet de recherche ?*

En réfléchissant *a posteriori*, il jugea les arguments qu'il avait avancés pour essayer de se défendre assez pitoyables. Il avait ramené la discussion sur l'intérêt scientifique de ses expériences et la mise au point de nouveaux outils d'analyse haute précision des défauts de qualité, en tentant de rassurer les envoyés du ministère que ses résultats resteraient non diffusés au grand public en n'étant publiés qu'en langue anglaise. Mais ses arguments étaient tombés complètement à plat pour l'impact sur les exportations puisque toutes les transactions du commerce international se faisaient en anglais et que ses publications pourraient bien être utilisées par les acheteurs étrangers en tant que moyen de pression pour faire baisser le cours de bourse du blé français sur le marché mondial. Il avait maintenant compris que l'inspection générale du ministère intervenait non pas tant pour s'informer de l'intérêt des résultats de sa recherche, que pour relayer la peur des acteurs de la filière de perdre leurs marchés à cause de lui. Il essaya de se rassurer en se disant qu'un grand nombre de chercheurs étaient restés incompris toute leur vie parce que leur théorie ou leurs découvertes n'avaient pas suscité l'intérêt qu'elles méritaient ou trouvé d'application de leur vivant. Il pensait vraiment qu'il ferait bientôt partie de ces pionniers qui étaient morts avant que l'on découvre qu'ils étaient géniaux. Enfin, il n'allait pas comparer son parcours à celui de Gregor Mendel⁶ tout-de même !

En continuant sa réflexion *a posteriori*, il jugea que l'intervention de son chef de département était restée sur un plan trop général pour qu'elle

⁶ Gregor Mendel (1822-1884) est considéré comme le « père fondateur » de la génétique contemporaine. Dans le monastère où il exerce sa charge de clerc, il a aménagé un jardin où il mène ses expériences sur la transmission des caractères des petits pois. De 1856 à 1863 il publie les « lois fondamentales sur la transmission héréditaire des caractères ». Ses résultats fondamentaux pour la génétique n'ont été redécouverts que 20 ans après sa mort.

vienne influencer la ferme volonté du ministère de l'abattre ou au moins de l'écartier de la ligne directrice de recherche qu'il s'était tracée. Il savait qu'un chef de département ne peut pas obliger un chercheur senior à prendre une retraite anticipée, mais il ne pensait pas que son chef de département appuierait, sans discuter sur le fond, la recommandation d'abandonner les recherches en cours ou de changer de sujet d'étude. Le ministère n'était pas allé jusqu'à demander une mise au placard, mais c'était presque sous-entendu. Il finit par admettre qu'il n'avait pas pensé aux effets indirects et négatifs du résultat de ses recherches – qu'il avait commis une faute par manque de clairvoyance au moment de décrire les retombées économiques de son projet de recherche en occultant les effets négatifs sur l'image de marque des produits français à l'exportation. Mais quoi ? Il n'y avait pas mort d'homme et sa recherche pouvait bien continuer sur d'autres sujets tout aussi stimulants.

Après le départ des inspecteurs du ministère, il était resté un moment en tête-à-tête avec son chef de département pour évoquer les orientations possibles de sa reconversion. Le Goff esquissa des nouvelles pistes de travail en relation avec les autres équipes de son laboratoire sur des sujets compatibles, en recommandant de laisser tomber le projet qui n'avait pas l'air de plaire au ministère. L'autre choix qu'il proposait était de consacrer la période de transition de six mois à rédiger des publications de synthèse, des « *review* » comme les éditeurs anglo-saxons les appellent, sur l'état des connaissances acquises au long cours pour les faire connaître à la communauté scientifique internationale. Cela aurait l'avantage d'apaiser les craintes du ministère et de diffuser le savoir-faire de l'Institut à l'international. Suivant le principe qu'il n'y a de bonne recherche que si les résultats sont partagés par le plus grand nombre d'interlocuteurs : savoir-faire et faire savoir sont indissociables dans le domaine de la recherche finalisée. La tape sur l'épaule et le « *On en reparle rapidement* » de son chef de département avant son départ n'avait pas rendu à Roger l'espoir d'une opportunité sérieuse de rebondir. Lorsque Roger sortit de la réunion, il respira un peu l'air frais de la rue Claude Bernard et constata que son moral venait d'en prendre un coup. Il imaginait que ce coup d'arrêt donné à ses travaux en cours pourrait bien lui gâcher son désir profond de rester actif pendant ses dernières années de chercheur, en le poussant déjà vers une retraite qu'il n'envisageait pas de sitôt.

Une fois rentré dans sa lointaine banlieue en fin d'après-midi, son entrain habituel l'avait abandonné et il n'avait personne à qui se confier. Il pensa à sa tendre épouse qui avait son emploi à cinq cents kilomètres de là. Un poste de cadre dans une grande entreprise nécessite quelques sacrifices comme de travailler très loin de son domicile. Elle ne rentrait qu'un week-end sur deux et il restait seul toute la semaine. Ses deux filles étaient autonomes, elles aussi à des centaines de kilomètres. Les coups de téléphone avec elles ne pouvaient compenser les longs moments de solitude en soirée. Les contacts avec des collègues chercheurs d'autres centres de recherche de l'Institut, la plupart déjà à la retraite meublaient ses soirées de temps en temps. Ces « discussions d'anciens combattants de la recherche » à se raconter le temps de leurs collaborations passées et de leurs expériences les plus spectaculaires, ne pouvaient remplacer la proximité physique qu'ils avaient eu pendant les expériences partagées. Il accusa le coup pendant plusieurs jours, mais il finit par se raisonner quand il repensa au délai accordé pour sa reconversion. Cela lui laissait le temps du choix qui s'offrait à lui ; entre son penchant à poursuivre sa recherche expérimentale sans rien y changer, mais sans dorénavant publier ses résultats, et son devoir de respecter la recommandation du chef de département d'envisager une reconversion en s'intégrant dans une équipe en pleine dynamique. Ecrire des articles de synthèse pour faire connaître l'état de ses travaux de recherche était pour lui une occupation enrichissante et qu'il faisait plutôt le soir, une fois rentré chez lui, pour éviter d'être dérangé pendant les heures de travail au laboratoire. Il avait besoin de concentration et il trouvait la musique classique apaisante. Les soirées se terminaient fort tard dans la nuit avec une bonne pile de documents à côté de son ordinateur personnel. Mais il avait la satisfaction de voir que ses publications avaient toujours un succès international : ses « suiveurs » sur '*Research Gate*⁷' étaient toujours aussi nombreux à chaque nouvelle publication.

⁷ Research Gate : réseau d'échange international pour la communication directe entre chercheurs et scientifiques

Moins d'une semaine plus tard, assis à son bureau en train de consulter ses messages sur son ordinateur au travail, il reçut un appel masqué. Il décrocha, ne sachant pas à quoi s'attendre.

- *Vous êtes Roger Garrett ?*

- *Oui*

- *Vous pouvez m'accorder un moment ?*

- *Oui, si vous me dites à quel sujet ?*

- *ici Turenne de la DGSE. J'ai besoin d'un expert pour faire une enquête sur un sujet scientifique qui relève peut-être de votre compétence et sur lequel vous pourriez m'aider.*

Roger savait à peu près à quoi correspondait la DGSE et ne voyait pas la relation entre un service de renseignements et ses recherches en agroécologie. Il répondit par curiosité.

- *Allez-y. Qui-est-ce qui vous amène vers moi ? Je vous écoute.*

- *Je me suis entretenu avec votre chef de département à Paris qui m'a dit que vous seriez le mieux placé pour répondre à ma demande qui est un peu spéciale.*

- *En quoi ça me concerne ? Je ne savais pas que la DGSE pouvait s'intéresser à la recherche agronomique.*

- *Pour faire court, le directeur de la DGSE⁸ a été interrogé par le ministre des Affaires Etrangères, Bernard Kouchner, sur la réalité de l'implication supposée d'une puissance étrangère dans les événements dramatiques qui se sont produits en France, à Pont Saint-Esprit en 1951. Cette demande fait suite à la parution d'un livre écrit par un journaliste américain qui a fouillé dans les archives et semble avoir découvert des faits nouveaux qui pourraient éclaircir ce mystère qui dure depuis 60 ans. Une requête a été adressée par la DGSE aux services de renseignements américains, avec lesquels nous entretenons des relations cordiales. Comme aucune réponse n'a suivi, notre direction m'a chargé de prendre contact avec un expert compétent sur la principale cause de l'empoisonnement évoquée dans l'enquête sur cette affaire. Je me suis mis en relation avec votre institut au siège, et on m'a aiguillé vers votre chef de service, Le Goff, au département de Biologie Végétale. Après lui avoir dit pourquoi je recherchais un spécialiste des toxiques que l'on peut trouver dans les céréales et le pain, il m'a assuré que c'était vous l'expert le plus compétent pour ça.*

⁸ Erard Corbin de Mangoux

- *Et pourquoi a-t-il suggéré que je pourrais vous aider ?*
- *Parce que la première piste qui a été évoquée dans cet empoisonnement est une maladie des céréales qui s'appelle, je crois, l'ergot de seigle. Je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant, mais si vous êtes disponible, nous pouvons rapidement faire un deal avec votre direction scientifique pour que vous collaboriez avec nous.*
- *Vous vous êtes déjà entendu avec Le Goff ?*

Roger remarqua que Turenne ne répondait pas directement à sa question quand il précisa :

- *Nous avons évoqué la forme que pourrait prendre la convention de votre mise en disponibilité pour travailler pour nous à reconstituer la scène du drame de 1951 à Pont Saint-Esprit en s'appuyant sur vos connaissances scientifiques et les faits nouveaux rapportés par ce journaliste américain.*

Roger, qui avait encore beaucoup de résultats d'études non publiées qui allaient être périmés s'il ne se décidait pas à écrire les articles correspondants pendant sa période de « congé de reconversion », prit la posture du chercheur peu disposé à prendre en charge un projet nouveau au pied levé. Pour les nouveaux sujets, il prenait le temps d'en étudier l'intérêt et la faisabilité et il comptait bien faire de même avec son nouvel interlocuteur de la DGSE.

- *Mais je ne sais pas si je peux disposer du temps nécessaire à ce type de recherche documentaire qui risque de prendre beaucoup de mon temps ?*

Turenne le prit de court.

- *Vous pourrez prendre le temps qu'il faudra. Je me suis renseigné auprès de votre responsable scientifique sur vos états de service et de votre disponibilité. Il m'a parlé d'une coupure dans votre carrière actuellement, de six mois, pendant laquelle vous pourriez vous rendre disponible pour travailler pour nous. Est-ce que vous confirmez ?*

Roger se dit qu'il fallait de toute façon en savoir plus sur le thème proposé par la DGSE.

- *Oui si vous pensez que j'ai les compétences requises, ça peut le faire.*

Roger connaissait parfaitement « l'affaire du pain toxique » de Pont-Saint-Esprit pour l'avoir lue dans le livre de l'auteur américain Steven Kaplan paru en 2008, avec un titre que Roger avait considéré, après l'avoir survolé, comme trompeur pour le lecteur : « *Le Pain Maudit* ». Il avait éprouvé des difficultés à lire en entier ce pavé de plus de 1000 pages

papier bible à petits caractères que Kaplan avait écrit avec la même précision que Jean-Henri Fabre dans ses dix volumes des '*Souvenirs entomologiques*'. L'ouvrage racontait par le menu tous les détails de la mystérieuse folie collective qui s'était emparée des habitants de Pont-Saint-Esprit sur quelques centaines de pages. Mais cette histoire était enfouie au milieu de 500 ou 600 pages de l'histoire socio-économiques de la filière « blé – farine – pain » des années d'après-guerre en France. Steven Kaplan, l'américain, était devenu l'expert numéro un du bon pain français et n'hésitait pas à se faire sociologue et dans son livre-fleuve comme seuls les auteurs américains ont le secret, il s'épanchait dans les moindres détails sur les dysfonctionnements de la répartition des farines, depuis les régions de production de blé vers les régions déficitaires, comme le département du Gard, dans lequel se situe la petite ville de Pont-Saint-Esprit. Mais si les hypothèses sur l'origine de cette ténébreuse affaire et les péripéties de l'enquête – qui n'avait mené à rien de tangible sur l'origine du drame – étaient parfaitement documentées, l'expert s'était bien gardé de donner son intime conviction sur l'origine et la nature de la substance toxique qui s'était retrouvée dans le pain, pas plus que sur l'identité de celui qui aurait pu empoisonner la farine des boulangers de Pont-Saint-Esprit à la mi-août 1951. Kaplan avait préféré associer l'origine de cette intoxication à une critique en règle de l'organisation de la distribution des farines en France par la meunerie française entre 1945 et 1958⁹.

Roger se garda de révéler à son interlocuteur que ses connaissances du déroulement du drame lié à cette intoxication collective aux conséquences particulièrement dramatiques étaient très étendues.

Turenne poursuivit son offre de collaboration en justifiant sa sollicitation de l'Institut.

- Autre chose, j'ai fait appel à un Institut public pour des questions de confidentialité. Cette recherche pourrait avoir un impact sur les relations de la France avec les États-Unis. Vous devrez accepter les contraintes que tous les correspondants de la DGSE respectent dans leur travail de production de renseignement. Est-ce que ça peut vous poser un problème ?

- A priori, non. Quel type de collaboration avez-vous évoqué avec Le Goff ?

⁹ Sous-titre du livre : « Retour sur la France des années oubliées 1945-1958 ».